

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **6 avril 2021** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #2 - Vanessa Chouinard
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Simon Bourgault
Siège #5 - Karine Godbout
Siège #6 - Rémi Vaillancourt

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 489-2021 du 31 mars 2021 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 9 avril 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau et résolu :

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-04
34

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2021-04
35

03.01 - Séance ordinaire du 1er mars 2021

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Karine Godbout et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er mars 2021, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04 - LÉGISLATION

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2021-04
36

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de

Payable par chèques	201,86 \$
Payable par dépôts directs	19 116,16 \$
TOTAL	19 318,02 \$

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Marjolaine Leblanc et Karine Godbout. Un courriel de confirmation remplace les initiales des membres du conseil responsables de la vérification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-04
37

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu :

- que les comptes du mois de mars 2021 soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes payés	55 108,38 \$
Salaires nets versés	9 9697,20 \$
Remises de l'employeur	4 041,75 \$
TOTAL	68 847,33 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

La conseillère Marjolaine Leblanc mentionne qu'elle a transmis un courriel à Roxanne Pelletier en fin de journée puisqu'il manquait une facture de TELUS au montant de 28,68 \$ dans la copie numérisée de l'ensemble des factures. La directrice générale Maggy Mathault mentionne qu'elle validera cette information et que la facture sera ajoutée dès demain dans l'application du conseil sans papier.

2021-04
38

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # REGUL-01 à REGUL-09 : Écritures de régularisation comptable au 31 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-04
39

05.04 - Adoption du rapport financier de 2020

ATTENDU QUE les états financiers se terminant le 31 décembre 2020 ont été présentés aux membres du conseil municipal par madame Audrey Lavoie, comptable agréée de chez Raymond Chabot Grant Thornton;

IL EST PROPOSÉ PAR : Karine Godbout

APPUYÉ PAR : France Thibodeau

ET RÉSOLU QUE le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 soit adopté comme suit :

Revenus de fonctionnement	1 071 048 \$
Charges	1 119 161 \$
Excédent (déficit) de l'exercice avant les ajustements	(48 113) \$

Conciliation à des fins fiscales	
Amortissement des immobilisations	196 227 \$
Financement	(75 500) \$
Affectations	(29 476) \$
Cession	
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	43 138 \$
Surplus accumulé au 31 décembre 2020	519 054 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

05.05 - Création et mise en place d'une page Facebook officielle

La directrice générale Magguy Mathault présente la proposition déposée aux élus pour la création d'une page Facebook officielle :

DESCRIPTION	TOTAL
Création de la page Facebook incluant la création de la page officielle, l'encadrement des commentaires de la page, la configuration Messenger, la mise en place d'une stratégie afin de favoriser la lecture des publications de la part de la clientèle et l'attribution des accès aux éditeurs.	1 000,00 \$
Transfert de connaissance incluant une rencontre virtuelle de deux heures afin d'effectuer le transfert de connaissance et de former les éditeurs.	200,00 \$
Administration et modération de la page Facebook incluant la maintenance, l'administration, la modération quotidienne des commentaires. La municipalité s'occupe seulement de la publication.	300,00 \$
* Renouvelable annuellement	
avant taxes applicables	1 500,00 \$

Plusieurs questionnements sur la gestion des commentaires, sur la pertinence d'avoir une page Facebook étant donné la population qui est relativement vieillissante et qu'il est souvent plus facile de la rejoindre par publipostage.

Étant donné qu'il n'y a pas de réunion préparatoire et que toutes les décisions sont prises en séance régulière, Monsieur René Laverdière, maire propose que le point soit reporté au conseil régulier du mois de mai afin de permettre aux élus d'analyser la proposition de service et ainsi de poser les questions nécessaires à la prise de décision. Les élus acceptent cette proposition.

2021-04
40

05.06 - Adoption du budget de l'ORH de L'Islet pour la Municipalité de Saint-Adalbert

Suite à la présentation du budget de l'Office Municipal d'Habitation, il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Simon Bourgault et

résolu d'adopter le budget de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Adalbert pour l'année 2021 au montant de 24 576 \$ de déficit dont 90 % payable par la Société d'Habitation du Québec représentant un montant de 22 118 \$ et 10 % payable par la Municipalité de Saint-Adalbert représentant un montant de 2 458 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-04
41

05.07 - Congrès virtuel de l'ADMQ

ATTENDU QU'EN raison de la pandémie actuelle, l'ADMQ offre à ses membres, pour une 2e année consécutive, un congrès virtuel portant le nom de "La Grande Web diffusion gestion municipale";

ATTENDU QUE cette web diffusion s'étale sur 3 jours et est composée des 18 webinaires suivants :

Mardi 15 juin en avant-midi salle A et salle B :

- Saviez-vous que vous avez des trésors cachés dans votre administration municipale ? avec Me Jacques Ethier
- Que fait mon inspecteur ? avec Me Philippe Asselin
- Les représentations faites par les fonctionnaires municipaux avec Me Marc Tremblay et Me Caroline Sauro
- Le contrat de travail du directeur général : êtes-vous bien outillé ? avec Me Yanick Tanguay et Me Jonathan Richer

Mardi 15 juin en après-midi salle A seulement :

- Influencer : Briser le coquillage et libérer la fée avec M. Dominique Morneau, psychologue organisationnel
- Les cyberattaques, un risque municipal bien réel avec Me Antoine Pleau-Trottier

Mercredi 16 juin en avant-midi salle A seulement :

- Cérémonie de remise de prix et engagement municipal de 20-25-30-35 ans
- Tour d'horizon de la jurisprudence de la dernière année avec Me Daniel Bouchard

Mercredi 16 juin en après-midi salle A et salle B :

- Changer son regard pour l'excellence avec Dominique Boily
- Les principes et développements jurisprudentiel récents concernant les dérogations mineures avec Me Rino Soucy et Me Christophe Bruyninx
- La gestion du stress avec M. Hugues Simard
- Rétrospection sur les nouveaux pouvoirs accordés aux municipalités avec Me Claude Jean

Jeudi 17 juin en avant-midi salle A et salle B

- Que doit-on retenir de l'audit de conformité de la CMQ fait sur les processus encadrant l'adoption des règlements municipaux ? avec Me François Bouchard et Me Valéry Gauthier
- Les éléments constitutifs d'un dossier disciplinaire : méthodologie et pièges à éviter avec Me Pierre-Alexandre Boucher et Me Audrey Juneau
- Projets privés en zone agricole : enjeux et défis pour les municipalités Me Simon Letendre et Me François Montfils
- La gestion des cours d'eau et le partage des responsabilités entre les municipalités locales et les MRC

Jeudi 17 juin en après-midi salle A et salle B

- Une offre de rémunération globale attractive : des solutions sans augmenter les salaires de base avec Mme Mireille Vézina et Mme Joanie Caron
- L'accès aux documents : l'importance de la protection des renseignements personnels avec Me Joanne Côté
- Les médias sociaux, comment dompter la bête ? avec M. Maxime Couture et Mme Sophie Villeneuve

ATTENDU QUE le coût exclusif pour les membres de l'ADMQ est de 399 \$ et qu'il sera permis de revoir en différé et ce, jusqu'au 31 décembre 2021 l'ensemble des webinaires à l'exception de la conférence de Dominique Morneau qui sera en direct seulement;

IL EST PROPOSÉ PAR Karine Godbout

APPUYÉ PAR France Thibodeau et résolu

QUE le conseil autorise la directrice générale Magguy Mathault de s'inscrire à la Grande Web Diffusion (congrès virtuel) qui se tiendra du 14 au 17 juin prochain au coût de 399 \$ plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

La directrice générale Magguy Mathault mentionne que tous les pompiers en formation ont réussi leurs examens.

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

Cette dernière mentionne que lors de la dernière importante chute de neige, il y a eu un manque de communication entre elle et l'employé municipal Normand Caron. Ce dernier avait mentionné à l'entrepreneur des chemins d'hiver de ne pas gratter afin d'éviter de briser les chemins à cause des temps doux et la présence d'une ornière au centre de la route. Cependant, Karine Godbout, lors de sa tournée dans les chemins a constaté une importante accumulation et a demandé à l'entrepreneur de gratter les chemins. Cette dernière n'était pas au courant de la décision de l'employé municipal et elle n'a pas apprécié ce manque de

communication dans une telle situation. L'hiver prochain, une rencontre se tiendra avec la conseillère responsable de la voirie, l'entrepreneur et Normand Caron afin d'établir qui sera responsable de la communication avec l'entrepreneur afin d'éviter ces situations malaisantes.

2021-04
42

07.02 - Programme d'aide à la voirie locale - Volet Redressement et Accélération

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux.

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, Magguy Mathault agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de France Thibodeau, appuyée par Rémi Vaillancourt, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-04
43

07.03 - Abat-poussière 2021

CONSIDÉRANT QUE les soumissions par voie d'invitation écrite pour l'abat-poussière de la saison 2021 se lisent comme suit :

Pour une quantité de 72 000 litres

- Transport Adrien Roy et filles Inc. à 0,31 \$/litre
- Sel ICECAT à 0,29 \$/litre
- Entreprises Bourget à 0,3725 \$/litre

IL EST PROPOSÉ PAR Rémi Vaillancourt

APPUYÉ PAR Karine Godbout et résolu

QUE le conseil accepte la soumission de Sel ICECAT au coût de 0,29\$/litre pour la saison 2021 conditionnellement à ce que l'épandage se fasse avant le 15 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

*** Il est à noter que Transport Adrien Roy et filles Inc. ainsi que Sel ICECAT ont soumis des prix pour un an ainsi que des prix pour 3 ans. Le conseil s'engage pour la période d'un an seulement et rejette les soumissions de 3 ans.**

2021-04
44

07.04 - Résolution - Balayage des rues 2021

CONSIDÉRANT QUE les soumissions par voie d'invitation écrite pour le balayage des rues de la saison 2021 se lisent comme suit :

- Entreprise Denis Leblanc : 117,00 \$ par heure;
- Constructions HDF Inc. : 128,00 par heure;

IL EST PROPOSÉ PAR Karine Godbout

APPUYÉ PAR France Thibodeau et résolu

QUE le conseil accepte la soumission la plus basse, soit celle de Entreprise Denis Leblanc au coût de 117,00 \$ par heure pour la saison 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-04
45

07.05 - Acceptation des travaux de réfection de la route Bélanger - Appel d'offres # 53217015902

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres # 53217015902 publié sur le SEAO, la municipalité a reçu 4 soumissions dans le délai prescrit, à savoir :

Soumissionnaire	Prix avant taxes	TPS	TVQ	Total
Construction BML, Division de Sintra Inc.	186 727,00 \$	9 336,35 \$	18 626,02 \$	214 689,37 \$
Construction Abénakis Inc.	186 848,86 \$	9 342,44 \$	18 638,17 \$	214 827,47 \$
Michel Gamache & Frères Inc.	196 000,00 \$	9 800,00 \$	19 551,00 \$	225 351,00 \$
Martin Mercier Inc.	221 665,00 \$	11 083,25 \$	22 111,08 \$	254 859,33 \$

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Adalbert a mandaté la Fédération québécoise des municipalités, Direction de l'ingénierie et infrastructure pour effectuer l'analyse des soumissions et l'analyse démontre que Construction B.M.L., Division de Sintra Inc. possède la soumission conforme la plus basse et en recommande l'adjudication du

contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR Vanessa Chouinard

APPUYÉ PAR Rémi Vaillancourt et résolu

QUE le conseil adjuge le contrat à Construction B.M.L., Division de Sintra Inc. pour la réfection de la route Bélanger, conformément à la demande publique de soumission # 532170151902 et aux tarifs unitaires de sa soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

Contrat de transport pour la remorque : 3 soumissions ont été reçues et le contrat a été donné à Service Forestier Bernier étant le plus bas soumissionnaire conforme.

Employés : Les contrats de travail des employés seront signés sous peu. La directrice générale Stéphanie Lizotte va commencer à regarder pour l'embauche d'un employé d'été et elle demande de lui fournir des candidats si jamais nous en avons à lui offrir.

Ordures "MONSTRES" : il n'y aura pas de cueillette cette année mais les gens pourront aller les porter directement au site avec une copie de leur compte de taxes pour prouver qu'ils sont propriétaires de notre municipalité. La facturation sera faite directement à la municipalité.

Ouverture de l'Écocentre : 3 mai.

08.02 - Point d'information - Environnement, Marjolaine Leblanc, représentante

Gestion des matières organiques : Les maires et directeurs généraux du G7 auront une rencontre avec le directeur général de la MRC de L'Islet et madame Luce Bergeron, coordonnatrice à la gestion des matières résiduelles le 13 avril prochain.

Un suivi sera fait dans ce dossier qui comportera des décisions à prendre pour les prochaines années.

08.03 - Unis pour la faune

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Adalbert, est une destination de choix pour les amateurs de chasse au chevreuil et que cette activité est un apport économique important;

CONSIDÉRANT QUE l'on constate une perte importante de la qualité des habitats fauniques entre autres dans les aires de confinement (ravage) par l'exploitation forestière au cours des dernières décennies;

CONSIDÉRANT QU'au Québec le dynamisme et la qualité de notre cheptel de chevreuils sont annuellement régulés par : la rigueur de nos

hivers; le maintien d'habitats de qualité; la prédation; et par le type de prélèvement que l'on effectue par la chasse, lequel peut affecter l'équilibre des ratios mâle / femelle ;

CONSIDÉRANT QUE certaines modalités de gestion proposées dans le nouveau plan de gestion 2020-2027 ont suscité de nombreux irritants chez les chasseurs, les professionnels et l'industrie ;

CONSIDÉRANT QUE selon les estimations du Ministère, le nombre de permis de chasse au chevreuil vendus est passé d'environ 170 000 en 2007 à 130 000 en 2019. Cette baisse de près de 26 % du nombre de chasseurs entraîne automatiquement moins de retombées économiques pour les régions du Québec;

CONSIDÉRANT QU'UN des sondages réalisés par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs en 2018 révèle qu'environ 72 % des chasseurs sont favorables à l'introduction de mesures réglementaires interdisant la récolte d'un mâle de moins de trois pointes d'un côté du panache (RTLB);

CONSIDÉRANT QUE les experts et biologistes du Ministère ayant travaillé sur ce projet mentionnent, entre autres, que cette expérimentation de la restriction de la taille légale des bois chez le cerf de Virginie au Québec aura des résultats très positifs sur la qualité de la chasse, la clientèle des chasseurs, les populations de cerfs et sur le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable;

CONSIDÉRANT QUE le Ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs a le pouvoir discrétionnaire selon le 3e alinéa de l'article 55 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chap. a-18.1) d'inviter à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire, toute personne ou tout organisme qu'il estime nécessaire ;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR Marjolaine Leblanc

APPUYÉ PAR Simon Bourgault et résolu

QUE la municipalité de Saint-Adalbert appuie l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) et se joint à eux pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (RTLB) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois.

Qu'il soit inclus dans le plan de gestion actuel du cerf de Virginie (2020-2027) du MFFP d'autres mesures de gestion novatrices et adaptées aux particularités régionales. Les mesures préconisées par UPF , ont scientifiquement démontré qu'elles peuvent s'adapter aux différents types de territoire qu'ils soient agroforestier ou forestier et également s'appliquer aux différents niveaux de population de cerfs, qu'ils soient classifiés comme sous-optimal, optimal ou trop élevé.

QUE l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) soit dorénavant appelé à participer et à collaborer à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire.

Le conseiller Rémi Vaillancourt donne les explications suivantes :

Ce projet de résolution a pour objectif l'amélioration de la qualité des populations de chevreuils, de l'expérience de chasse et la mise en valeur des habitats fauniques, favorisant une biodiversité optimale sur le territoire Québécois. Les amateurs de chasse, de pêche et de plein air recherchent des produits de qualité pour la pratique de leur sport. À ce titre, l'UPF vous présente cette résolution d'appui afin que nos propositions fassent partie intégrante du nouveau plan de gestion du cerf de Virginie.

Nous donnons notre appui à l'organisme Unis pour la Faune (UPF) qui, avec son expertise, propose des mesures de gestion novatrices, adaptées aux différentes particularités des régions, afin d'assurer la pérennité de nos ressources fauniques et de leurs habitats, ainsi que le maintien de l'apport économique que génère l'activité de chasse.

**2021-04
47**

08.04 - Résolution pour plan d'intervention réseau d'égout

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adalbert a reçu une correspondance du 24 novembre dernier concernant le dépôt de la programmation TECQ 2019-2023;

ATTENDU QUE pour déposer une programmation dans les travaux de priorités 4 excédant 20 %, il y a des cas où le MAMH exige un plan d'intervention pour des travaux de renouvellement de conduites d'eau potable ou d'égout;

ATTENDU QU'après discussion l'ingénieur attitré à notre dossier à la Fédération québécoise des municipalités, nous avons le choix entre compléter les documents demandés par le MAMH incluant un plan d'ensemble en format numérique (.dwg ou shp) ou faire un plan d'intervention;

ATTENDU QUE la construction du réseau d'égout remonte à 16 ans;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Karine Godbout, appuyée par Marjolaine Leblanc et résolu et adopté

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert autorise la modification de la programmation TECQ 2019-2023 afin d'y ajouter le plan d'intervention du réseau d'égout;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert demande au MAMH la possibilité de faire des travaux de priorité 4 de l'ordre de 143 222 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Les directeurs généraux des municipalités participantes à la mise à jour de la démarche Municipalités amies des aînés avec la MRC de L'Islet se

sont rencontrés le 25 mars dernier afin de présenter l'ensemble de la démarche. Voici l'échéancier du projet :

- Mi-printemps 2021 jusqu'à la fin de l'été 2021 : Étape du diagnostic social; les frais de réalisation de plans et d'études (salaires et honoraires professionnels) se rapportant à la mise au point du projet;
- Juin-juillet 2021 : Préparation des outils de consultation et de l'échéancier de consultation;
- Fin août 2021 jusqu'à mi-octobre 2021 : Consultation sur les besoins des aînés (forum ou groupe de discussion et sondage);
- Novembre 2021 - juin 2022 : Élaboration de la politique des aînés et du plan d'action pour chaque municipalité et pour la MRC;
- Été à octobre 2022 : Rédaction finale de la politique MADA et des plans d'action pour chaque municipalité et pour la MRC;
- Décembre 2022 : Lancement des politiques des aînés des municipalités et de la MRC.

**2021-04
48**

09.02 - Nomination et désignation d'un membre élu responsable de la question des aînés (RQA)

Considérant l'impact de toutes décisions et de tous les projets du conseil sur la qualité de vie des personnes aînées, il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Vanessa Chouinard, que le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert désigne France Thibodeau «responsable de la question des personnes aînées», que cette personne ait pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes questions sur les personnes aînées, d'assurer la présidence du comité de pilotage du plan d'action MADA et d'assurer, au nom du conseil municipal, le bon cheminement du développement et du suivi de la démarche MADA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2021-04
49**

09.03 - Comité de pilotage : sa composition et son mandat

Considérant la volonté de la municipalité de Saint-Adalbert de mettre à jour ou d'élaborer un plan d'action municipal pour la question des personnes aînées afin d'assurer un milieu de vie de qualité aux personnes aînées selon les étapes de la démarche MADA;

Considérant que la municipalité de Saint-Adalbert est en période de mise à jour de son plan d'action MADA;

Considérant que le cheminement du plan d'action MADA nécessite la création d'un comité de pilotage pour assurer la mise à jour du plan d'action MADA et de son suivi;

Considérant que la mise en place d'un comité de pilotage est fondamentale au bon cheminement de la démarche MADA;

Considérant que la démarche MADA est une façon de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité ou de la MRC;

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Simon Bourgault que la municipalité de Saint-Adalbert procède à la création d'un comité de pilotage sous la responsabilité de l'élu responsable des questions aînées

(RQA).

Le comité de pilotage du plan d'action MADA aura pour mandat :

- D'assurer la mise à jour du plan d'action MADA;
 - En étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population
 - En recommandant des projets porteurs de la préoccupation des personnes âgées
- De proposer un plan d'action MADA et les budgets nécessaires au conseil municipal
- D'assurer le suivi et l'évolution du plan d'action :
 - En exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité
 - En priorisant les éléments du plan d'action
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la démarche MADA
- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlements ou de politiques ayant une incidence sur la démarche MADA
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des plans d'action dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel)

Composition du comité de pilotage :

- France Thibodeau, responsable du comité et membre élu responsable de la question des aînés
- Maggy Mathault, directrice générale de la Municipalité de Saint-Adalbert
- Roxanne Pelletier, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Adalbert
- Guylaine Tremblay, représentante des aînés
- Odette Dumas, représentante des aînés et résidente au HLM ayant une clientèle aînée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

09.04 - Point d'information - Politique familiale, Rémi Vaillancourt, représentant

Ce dernier mentionne qu'il a distribué des chocolats de Pâques à chaque enfant de la municipalité.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentant

Cette dernière donne le compte-rendu de la dernière assemblée qui s'est tenue le 6 mars 2021.

Sujets discutés

- Campagne de vaccination : En attente de confirmation de la MRC pour une collaboration offerte au transport Adapté ou collectif. Offre de nos services faite aussi au CISSS. Présentement, l'organisme CAB est désigné par le gouvernement pour l'organisation des transports pour la vaccination.
- États financiers : Toutes les mesures d'économie mises en place déjà nous permettent de conserver un équilibre budgétaire jusqu'à maintenant malgré la diminution de fréquentation du transport.
- Reprise graduelle des activités pour l'Alphis.
- Places disponibles : Bonne entente avec la MRC concernant surtout les places achetées pour le transport des travailleurs vers Horisol. (Clients adaptés et collectifs)
- Transport de personnes rémunérées (TAXI) pas d'avancement pour le moment
- Adhésion à la Médiathèque Héritage : Pas pour le moment
- Rôle d'administrateur : Marjolaine Leblanc agira dorénavant comme secrétaire d'assemblée jusqu'à la fin des mandats.

2021-04
50

10.02 - Avis de motion relatif au règlement modifiant les règlements d'urbanisme concernant les permis et certificats et sur l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction et le zonage

Madame la conseillère Vanessa Chouinard donne avis par les présentes, qu'elle soumettra lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant les règlements d'urbanisme concernant les permis et certificats et sur l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction et le zonage. Ce règlement vise à modifier le règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction N-182 et son règlement de zonage N-184 afin de les rendre conformes au Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement (SADRR) de la MRC de L'Islet et de clarifier certaines dispositions afin de faciliter l'application des règlements d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-04
51

10.03 - Nomination des membres du comité d'urbanisme

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par René Laverdière et résolu de nommer les personnes suivantes sur le comité consultatif d'urbanisme :

- René Laverdière
- Marjolaine Leblanc
- Roxanne Pelletier
- Normand Caron
- Magella Bélanger
- Réjeanne Chouinard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11 - TOURISME

**11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau,
représentante**

Rien à signaler.

12 - LOISIRS ET CULTURE

**12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault,
représentant**

Rien à signaler.

12.02 - Dépôt du rapport thermographique - dossier de suivi

La directrice générale dépose le suivi dans le dossier du rapport thermographique de la MMQ. Le dossier a été fermé puisque les travaux nécessaires aux recommandations ont été effectués.

**12.03 - Point information - Loisirs, Vanessa Chouinard,
représentante**

Nous publierons l'offre d'emploi dans les prochaines semaines malgré le fait qu'on ne sait pas encore si la tenue des camps de jour sera autorisée.

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

Aucun sujet

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Rémi Vaillancourt et résolu que cette session régulière soit levée.